

Espace libre

L'économie de la proximité : Regard critique sur une théorie limitée

Ndiaga Niasse^a, Demba Kane^bDOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v33n2.1808>

RÉSUMÉ. L'économie de la proximité est généralement dominée par deux grandes écoles : l'école française et l'école hollandaise. Si d'un côté on distingue une approche interactionniste renfermant deux types de proximités (géographique et organisée) et une approche institutionnaliste distinguant trois types de proximités (géographique, organisationnelle et institutionnelle), de l'autre côté, on fait valoir l'existence de cinq types de proximités : géographique, organisationnelle, institutionnelle, sociale et cognitive. En dehors de ces postulats de base, submergent d'autres formes de proximités inscrites dans des contextes de liens technologiques, fonctionnels, socioéconomiques, etc, ce qui rend le concept de proximité hyper flexible. Cela semble constituer un signe de fébrilité pour ladite théorie et freine véritablement sa progression. Par conséquent, l'objectif de cet article est de faire une analyse critique de la nomenclature des approches à l'économie de la proximité. Notre recherche contribue à une revue de la littérature sur la question mais propose aussi de dépasser les limites gênantes de ladite théorie en apportant des éléments d'enrichissement.

Mots clés : Proximité géographique, proximité organisée, proximité organisationnelle, proximité institutionnelle, limites

ABSTRACT. Proximity economics is generally dominated by two major schools of thought: the French school and the Dutch school. On the one hand there is an interactionist approach that includes two types of proximities (geographic and organized) and an institutionalist approach that promotes the existence of three types of proximities (geographic, organizational and institutional). On the other hand, five dimensions of proximity can be noted: geographic, organizational, institutional, social and cognitive. Outside of these basis premises, other forms of proximity lie within technological, functional or socio-economic contexts, thus making the concept of proximity hyper flexible. This seems to be a sign of weakness for the said theory and really puts a damper on its progression. The aim of this paper is to make a critical analysis of the nomenclature for the approaches to proximity economics. Our research contributes to a review of the literature on the subject but also suggests overcoming the hindering limitations of the theory by bringing new insights to the proximity economics field of research.

Key words: Geographical proximity, organized proximity, organizational proximity, institutional proximity, limitations

Introduction

L'économie de la proximité a été impulsée par les travaux précurseurs du groupe de recherche français « Dynamiques de proximités » au début des années 1990 (Rallet, 2002 ; Zimmermann, 2008). Constitué au carrefour des développements de l'économie industrielle et de l'économie spatiale, cette théorie promeut une conception de la réalité économique et

socioculturelle essentiellement relationnelle (Torre, 2000). L'école française de la proximité distingue deux grands courants : le courant des interactionnistes (Rallet et Torre, 2004 ; Pecqueur et Zimmerman, 2004) qui prônent l'existence de deux formes de proximités (géographique et organisée) et celui des institutionnalistes défenseurs de trois formes de

^a Doctorant en sciences de gestion, Département de gestion, Université Gaston Berger, Saint-Louis (Sénégal)

^b Maître de conférences agrégé en sciences de gestion, Département de gestion, Université Gaston Berger, Saint-Louis (Sénégal)

proximités (géographique, organisationnelle et institutionnelle (Kirat et Lung, 1995 ; Talbot, 2005 ; Talbot et Kirat, 2005).

Toutefois, si cette théorie a réussi à sortir du carcan restreint de sa particularité française, cela n'empêche qu'elle fait l'objet de plusieurs développements et tentatives de conceptualisation qui font débat. Certains, dépassant même les postulats de départ proposent une catégorisation en proximité de ressources et en proximité de coordination pour ainsi donner naissance à quatre formes de proximité : cognitive, sociale, organisationnelle et institutionnelle (Bouba-Olga et Grossetti, 2008). D'autres donnent la voie à l'émergence de l'école hollandaise de la proximité qui retient cinq dimensions : géographique, organisationnelle, institutionnelle, sociale et cognitive (Boschma, 2005).

Mieux, l'examen de la littérature révèle, en dehors de ces postulats de départ, les coulisses de l'existence d'une panoplie de proximités que des auteurs définissent en fonction de leur contexte : proximité spatiale, hiérarchique, fonctionnelle, temporelle, identitaire, idéologique, technologique, entre autres (Dampérat, 2006 ; Torrès, 2003, 2007). À cet effet, un des constats majeurs qui s'en dégagent s'aligne avec l'existence d'une théorie surdimensionnée et surconceptualisée. Ainsi, l'économie de la proximité semble devenir un fourre-tout empreint de ramifications ou d'imagination conceptuelles. Ces nombreuses appellations laissent déjà présager les signes d'une théorie aux contours flous et aux frontières imprécises : *proximité pour tout et proximité pour tous*. Bref, l'économie de la proximité se heurte au manque d'uniformisation de ses concepts, ce qui appelle à plus de réflexions critiques sur le sujet. Autrement dit, la littérature souffre d'un manque d'animation de travaux qui tentent de cerner les contours de ladite théorie au travers des positionnements critiques.

Les quelques rares travaux qui s'y rapportent portent sur les enjeux liés aux origines de l'économie de la proximité (Torre et Talbot, 2018) ou encore sur l'analyse de la proximité au prisme des théories conventionnalistes et régulationnistes (Doré, 2018). Certes, ces travaux fournissent des éléments de réponse intéressants sur les débats au sein des écoles

de proximité ainsi que sur la pluralité des approches, mais ne posent pas un regard critique sur les véritables limites de l'économie de la proximité. Tel est donc l'objectif de cet article. Plus précisément, la présente recherche vise à exposer les limites notoires de l'économie de la proximité et à proposer des élans de dépassement.

L'article est structuré de la façon suivante : dans un premier temps, nous passerons en revue les pensées interactionniste et institutionnaliste de l'école française de la proximité et dans un second temps nous dégagerons les possibles limites liées aux autres postulats qui découpent la proximité en plusieurs catégories.

1. L'économie de la proximité : fondements et postulats

La théorie sur l'économie de la proximité se veut une conception de la réalité économique et socio-culturelle essentiellement relationnelle (Torre, 2000). Son objectif principal est de « contribuer à l'endogénéisation de la variable spatiale dans la théorie économique » (Gilly et Torre, 2000, p.10; Rallet, 2002). La proximité est définie comme étant « l'hypothèse de base d'une séparation, économique ou géographique, entre agents (individuels ou collectifs) et donc à leur éloignement plus ou moins fort » (Gilly et Torre, 2000, p.11). Elle favorise la diversité, la densité et la fréquence des relations inter organisationnelles (Chaubaud et collab., 2006).

Trois enjeux d'ordre théorique, empirique/sociétal, et académique sont à l'origine de l'émergence de l'économie de la proximité (Torre et Talbot, 2018). Selon ces auteurs, d'abord, l'enjeu théorique consistait à faire le croisement entre l'économie industrielle et l'économie spatiale/régionale. Les enjeux empiriques et sociétaux se sont justifiés par la volonté des acteurs du groupe d'accomplir leur devoir d'utilité sociale en intégrant des thèmes aux préoccupations sociales et citoyenne dans leurs travaux. Il s'en est suivi une forte progression des écrits sur l'économie de la proximité qui a connu des extensions thématiques et disciplinaires depuis les années 2000 (Torre, 2014). Quant aux enjeux académiques, ils correspondent à une volonté de promouvoir la

pensée française dans les sciences régionales/européennes ainsi que les débats de courants intradisciplinaires et interdisciplinaires.

Cependant, en termes simples, la proximité peut renvoyer à l'idée d'un possible rapprochement de près ou de loin entre des acteurs de l'activité économique. Or, comment le qualifier ? Sous quelles formes le concevoir ? L'école française de la proximité s'est déjà chargée de retenir deux courants majeurs sur les formes de proximités. Nous verrons dans ce qui suit les pensées interactionniste (Rallet et Torre, 2004; Pecqueur et Zimmermann, 2004) et institutionnaliste (Kirat et Lung, 1995; Talbot, 2005; Talbot et Kirat, 2005) de la proximité.

1.1 La pensée interactionniste de la proximité

L'idéal dans la pensée interactionniste est de dépasser la conception individuelle de la coordination pour prendre en compte les interactions entre les acteurs. Or, la place des institutions dans la conceptualisation de la proximité semble menacée. Les interactionnistes distinguent ainsi deux grandes formes de proximité : géographique et organisée.

1.1.1 La proximité géographique

Qui dit proximité, dit rapprochement et qui dit géographique parle d'espace, de zone ou d'endroit. On peut donc penser à un rapprochement plus ou moins court entre des acteurs de même zone ou de même lieu. Ce rapprochement peut alors être lié à une distance qui sépare deux voisins dans un espace donné. Pour le franchir, les individus émettent des actifs en termes de temps et/ou de coûts, ce qui implique que la proximité géographique traduit la « distance kilométrique entre deux entités (individus, organisations) pondérée par le coût temporel et monétaire de son franchissement » (Rallet et Torre, 2004, p.26). Elle désigne donc la plus ou moins forte matérialité de l'espace (Rallet, 2002).

La posture interactionniste suppose que la proximité géographique doit favoriser la formation des

acteurs ou modifier leurs relations (Zimmermann, 2008). Elle peut alors être appréhendée sous l'angle de stimulateur des échanges entre acteurs qui s'accompagne d'une réduction des coûts et de la rapidité des échanges. Deux individus ou organisations peuvent être considérées comme géographiquement proches s'ils sont capables d'échanger ou de se rencontrer à faible coût et/ou de manière rapide (Rallet, 2002).

Rallet (2002) retient deux catégories de paramètres qui mesurent la variation du degré de rapprochement entre les acteurs : les paramètres objectifs et les paramètres subjectifs. Les premiers désignent le coût et le temps pour parcourir une distance tandis que les seconds renvoient à la perception des individus ou des groupes. Ces paramètres permettent de savoir si deux individus sont plus ou moins proches l'un de l'autre, quels moyens de transport permettent de les rapprocher et à quel prix : d'où la nature binaire et multi-relative de la proximité géographique.

Elle est d'abord de type binaire car « l'examen de la proximité géographique *a in fine* pour objet de savoir si on est « loin de » ou « près de » (Rallet et Torre, 2004). Ainsi, sa nature multi-relative fait qu'elle est d'abord relative aux caractères morphologiques des espaces de déroulement des activités (proximité à vol d'oiseau dans le cas d'un espace aérien), ensuite à la disponibilité des infrastructures de transport (routières, maritimes ou ferroviaires) et, enfin, aux capacités financières des utilisateurs de ces infrastructures (Torre, 2009, 2014).

Il en ressort que la dépendance de la proximité géographique sur les infrastructures et services de transport reflète la capacité de ces derniers à permettre aux acteurs de rallier leurs partenaires de la même chaîne de production en un temps et un coût qui peuvent être raisonnables. Généralement, certaines entreprises en regroupement ou en réseau, partagent la même chaîne de production qui comprend entre autres, les producteurs, les sous-traitants et les distributeurs. Il est alors possible d'estimer la proximité géographique comme la localisation des acteurs et des facteurs qui participent au processus productif (Chabaud et collab., 2006).

1.1.2 Des vertus aux inconvénients de la proximité géographique

L'importance de la proximité géographique comme principal déclencheur de la dynamique interactive entre les acteurs est largement saluée dans la littérature (Rallet et Torre, 2004, Torre, 2014). Les avantages de la proximité géographique sont nombreux : elle favorise les échanges de marchandise et d'information, les rencontres entre acteurs et le partage de connaissances (Rallet, 2002), le transfert et l'échange de connaissances tacites, l'acquisition de savoir-faire technique ainsi que la mobilité des personnes (Chabaud et collab., 2006 ; Rallet et Torre, 2004 ; Torre et Talbot, 2018). Elle permet aussi le renforcement du processus d'apprentissage commun et surtout la création d'un climat de confiance et de renforcement des relations personnelles (Boschma, 2005).

Par ailleurs, au moment de favoriser le bonheur des uns, la proximité peut bel et bien léser le bien être des autres. Elle peut alors être source de conflits, de rivalités ou de tensions entre acteurs (Rallet et Torre, 2004) ou peut même entraîner un verrouillage géographique qui traduit un enfermement en deçà de la frontière (Emin et Duvaux, 2016). L'articulation entre les effets positifs et négatifs de la proximité géographique permet de dégager deux dimensions du concept : la proximité géographique recherchée et la proximité géographique subie (Torre, 2009).

La proximité géographique recherchée

La proximité géographique est dite recherchée lorsque certains acteurs manifestent l'intérêt de s'implanter dans un site ou un espace stratégique qui leur permet de bénéficier des avantages infrastructurels, culturels, ou socioéconomiques du milieu. Elle peut revêtir deux sous-dimensions : permanente ou temporaire. Sa dimension permanente se traduit par une localisation convenable de l'acteur dans un lieu ou par sa délocalisation dans un endroit qui favorise l'atteinte de ses besoins et la réalisation de ses activités. Sa dimension temporaire renvoie à des mobilités ponctuelles de plus ou moins longue durée, sans que l'acteur ne se délocalise (Torre, 2009). Par consé-

quent, lorsque des acteurs se trouvent dans l'incapacité de se libérer des effets de rapprochement inter-individuel, technique, de lieu ou d'activité de leur espace, alors ils subissent la proximité (Torre, 2009).

La proximité géographique subie

La proximité géographique subie illustre le caractère néfaste des effets de la proximité à travers trois types d'interférences : les *superpositions* qui traduisent la volonté d'utiliser différemment le même espace par plusieurs acteurs, les *contiguïtés* qui sont relatives aux désaccords sur les frontières de l'espace et les *voisinages* qui se traduisent par des externalités négatives telles que la pollution sonore, respiratoire, olfactive ou même l'espionnage (Torre, 2009). La proximité géographique a donc tendance à donner à l'acteur une position variée où il peut osciller entre soumission et imposition. N'empêche que l'acteur peut être à l'intermédiaire, c'est-à-dire à la fois en position de proximité géographique recherchée et subie (Torre, 2004).

Somme toute, que la proximité géographique soit recherchée ou subie, il faut savoir qu'elle ne peut pas agir sans effet de lumière, c'est-à-dire qu'elle ne peut s'auto-activer. Au stade où elle est inactive, elle n'engendre aucune relation interactive entre deux agents ou organisations du même site. Elle perd tout son sens et toute son utilité, puis devient obsolète : on fait alors face au vieillissement de la proximité car elle ne s'exprime pas et n'a aucune conséquence sur la vie des acteurs. Alors, le seul moyen d'y remédier réside dans son activation et dans sa mobilisation par des acteurs socio-économiques (Torre, 2014).

Ainsi, l'essence même de la proximité géographique se trouve dans son activation par les acteurs eux-mêmes (Torre, 2014). Une proximité géographique est dite activée, lorsqu'on assiste à un mouvement ou à un déplacement fréquent et intentionnel de part et d'autre de différents acteurs d'un même territoire ou espace. Son utilité réside dans les actions et les conceptions qu'en font les individus qui la mobilisent (Torre, 2009). Deux individus d'une même catégorie professionnelle peuvent coordonner leurs actions (Zimmermann,

2008) s'ils activent la proximité géographique qui les lie.

À cet égard, sans prétendre à réinventer la roue, nous définissons la proximité géographique comme l'expression métrique ou kilométrique de la distance qui sépare deux acteurs territoriaux au comptant du coût et du temps alloué, et les acteurs qui peuvent eux-mêmes être victimes d'imposition ou de soumission dans l'échange et la coopération. Bien que la proximité géographique constitue une condition permissive des interactions entre acteurs, elle demeure insuffisante à elle seule pour appréhender la dynamique interactive des acteurs au sein d'un territoire ou d'un réseau territorial. Elle doit être accompagnée par une forme de proximité organisée qui permet de remédier aux effets négatifs susmentionnés (Rallet, 2002 ; Rallet et Torre, 2004).

1.1.3 La proximité organisée

Par opposition à la proximité géographique, la proximité organisée s'étend beaucoup plus sur une visée relationnelle et traite particulièrement la séparation économique des agents (Angeon et collab., 2006). Les interactionnistes la définissent comme la capacité qu'offre une organisation à faire interagir ses membres (Torre, 2006). Son importance réside donc dans la mise en relation d'acteurs qui appartiennent à la même structure, au même réseau ou au même cadre organisationnel. Or, le qualificatif « organisée » peut être compris non pas au sens de l'appartenance à une organisation en particulier mais plutôt au caractère agencé des activités humaines (Torre, 2014). Il est alors possible de considérer la manière dont des acteurs organisationnels interagissent au cours de leurs activités.

Dit autrement, l'on suppose le fait que deux individus ou entreprises A et B situés sur le même territoire et qui s'activent tous dans la production de biens et services entrent en contact et se coordonnent dans l'exercice de leurs activités. Cette interaction directe entre les acteurs (A et B) est rendue facile par deux choses : soit ils appartiennent à la même organisation, soit ils présentent une certaine similarité dans leurs systèmes de représentation. La proximité organisée repose

alors sur deux logiques qui sont complémentaires, substituables et non antinomiques : la logique d'appartenance et la logique de similitude (Rallet et Torre, 2004).

La logique d'appartenance

La logique d'appartenance signifie que « deux ou plusieurs acteurs appartiennent à un même graphe de relations ou encore à un même réseau, que leur relation soit directe ou intermédiaire » (Torre, 2014, p.54). Cela dit, elle suppose l'interaction entre des acteurs qui se revendiquent la même entité ou le même cercle social de proximité. Cette interaction peut être facilitée par les mêmes habitudes comportementales ou de travail. Deux acteurs sont proches en termes organisationnels parce qu'ils interagissent et que leurs interactions sont facilitées par les règles ou routines de comportement (explicites ou tacites) qu'ils suivent (Torre, 2006).

La logique de similitude

La logique de similitude désigne « l'adhésion mentale à des catégories communes, elle se traduit par le fait que des individus se trouvent à de faibles distances cognitives les uns des autres » (Torre, 2014, p.54). On peut l'appréhender comme le degré d'interconnaissance entre des acteurs et leur inscription dans un ensemble de représentations tacites. Dans ce cas, deux acteurs sont proches s'ils se ressemblent, possèdent le même espace de référence, les mêmes représentations et partagent les mêmes savoirs (Torre, 2002 ; Caron et Torre, 2006). Le partage de valeurs identitaires relatives à la culture, à la coutume, à la religion, aux normes sociales et aux langues repose également sur une logique de similitude, d'autant plus que les individus ont plus de chance de collaborer lorsqu'ils appartiennent à la même culture (Torre, 2014).

La logique de similitude est alors un facteur déclencheur de la coopération entre acteurs de même identité culturelle, appartenant à un même territoire ou réseau. Un exemple pertinent est celui de chercheurs appartenant à la même communauté scientifique qui peuvent facilement coopérer car non seulement ils partagent le même langage mais ils ont aussi le même

système d'interprétation des textes et des résultats (Torre, 2014). Ils peuvent davantage coopérer en échangeant régulièrement, ou encore grâce à un socle commun de partage informationnel, ce qui donne à la logique de similitude une double facette. D'une part elle peut se construire dans une relation réciproque qui entraîne un raccourcissement des distances cognitives ; d'autre part, elle peut se traduire par l'existence d'une base commune qui facilite la communication entre étrangers (Torre, 2014).

In fine, que la logique soit de similitude ou d'appartenance, elle contribue à la mise en exergue de la dynamique interactive entre acteurs territoriaux ou d'un réseau territorial. La proximité organisée permet de remédier aux effets néfastes de la proximité géographique et confère aux acteurs des gains en transfert d'informations propices à l'innovation (Gosse et Sprimont, 2010). Toutefois, à l'image de la proximité géographique, la proximité organisée n'émerge pas de façon spontanée. Elle doit toujours être activée et mobilisée par les acteurs : ce sont les actions humaines qui conditionnent le fait d'entrer en interaction (Torre, 2014).

Par conséquent, nous concevons la proximité organisée comme la séparation économique qui favorise l'interaction entre des acteurs de même réseau, territoire ou structure organisationnelle. Elle favorise la construction de relations inter organisationnelles, mais se heurte à la tendance institutionnaliste. Les interactionnistes n'accordent pas une place prépondérante aux institutions dans leur conceptualisation de la proximité. Telle est la principale critique des tenants du courant institutionnaliste de la proximité qui décomposent la proximité organisée en proximité organisationnelle et institutionnelle.

1.2 La pensée institutionnaliste de la proximité

De la décomposition de la proximité organisée en proximité organisationnelle et institutionnelle à l'institutionnalisation de la proximité

Nul doute du consensus au sein du groupe de recherche français « Dynamiques de proximités » sur

l'existence d'une forme de proximité géographique que l'on soit interactionniste ou institutionnaliste. Le débat est clos et les auteurs s'accordent sur l'existence d'une proximité géographique qu'ils conceptualisent pratiquement de la même manière à travers le degré de rapprochement spatial plus ou moins court ou long entre acteurs de même espace. Ainsi, selon ce groupe, que l'on soit interactionniste ou institutionnaliste, la proximité géographique est lue de la même manière et demeure le lieu de convergence entre les deux camps. Or, la divergence porte sur la place accordée aux institutions.

Les interactionnistes (Pecqueur et Zimmermann, 2004 ; Rallet et Torre, 2004) sont considérés comme ne pas être explicites quant à la dimension institutionnelle dans leur définition de la proximité organisée. Ils se bornent à la réductibilité des relations de similitude et d'appartenance pour expliquer l'interdépendance et les interactions entre acteurs sans pour autant soulever la partie immergée de l'iceberg, c'est-à-dire faire émerger la dimension institutionnelle de la proximité.

Les institutionnalistes prennent le contrepied des interactionnistes en militant en faveur du centrage de la place des institutions dans la proximité. Ce faisant, en plus de confirmer l'existence d'une forme de proximité géographique inhérente au réseau d'acteurs, les institutionnalistes proposent de distinguer deux autres formes de proximités : organisationnelle et institutionnelle (Talbot et Kirat, 2005).

La proximité organisationnelle

La proximité organisationnelle « lie les agents participants à une activité finalisée dans le cadre d'une structure particulière (...) Elle se déploie à l'intérieur des organisations (firmes, établissements etc) et, le cas échéant, entre organisations liées par un rapport de dépendance ou d'interdépendance économique ou financière (entre société membre d'un groupe industriel ou financier, au sein d'un réseau, etc) » (Kirat et Lung, 1993, p. 213).

D'une autre manière la proximité organisationnelle désigne le rapprochement intra ou

inter-organisationnel (des organisations interdépendantes) d'acteurs qui sont en activité dans une même structure organisationnelle. Elle peut se traduire par des modalités de partage de savoirs et compétences techniques, organisationnelles et économiques (Chabaud et collab., 2006), quitte à définir l'interconnexion entre un ensemble de fournisseurs et son donneur d'ordre (Gosse et Sprimont, 2010). Elle est un facteur expressif de la coordination intra et/ou inter-organisationnelle et s'inscrit dans le temps et dans l'espace.

Proximité institutionnelle

De son côté, la proximité institutionnelle est plus liée au « partage de diverses institutions plus ou moins formelles comme des lois, des règles, des coutumes, des valeurs, etc » (Kirat et Lung, 1995, p.6). Elle reflète l'existence de liens d'identité socio-culturelles entre acteurs territoriaux, et est le résultat d'une longue histoire (Barabel et collab., 2009). Le terme « institutionnel » peut comporter ici un sens dual : il peut renvoyer aux organisations (réseaux, entreprises) mais également aux comportements (règles, routines, normes, etc.) (Lauriol et collab., 2008). Les règles, aussi bien que les normes sociales peuvent permettre d'établir des relations de concertation bilatérale ou multilatérale entre les acteurs. Cela permet d'exprimer la proximité institutionnelle sous forme de structures de dialogue social entre l'entreprise et ses partenaires (Defélix et collab., 2013).

Le dialogue social peut davantage matérialiser l'état d'interconnaissance entre les acteurs territoriaux. Il est alors possible de constater que la proximité institutionnelle est beaucoup plus axée sur la dimension cognitive de la coordination. D'ailleurs, l'école hollandaise qualifie cette dimension cognitive à travers l'apprentissage que pourrait procurer le partage de même base de connaissances et de compétences entre acteurs (Boschma, 2005). Toutefois, cette restriction de la proximité institutionnelle à sa dimension cognitive peut constituer une limite de l'avis de Talbot et Kirat (2005) qui proposent un approfondissement de la thèse institutionnaliste à travers l'intégration de la dimension politique de la proximité.

Cette lecture institutionnaliste de la proximité revient à considérer que les conditions de coordination sont à la fois d'ordre cognitif et politique : « Nous ne réduisons pas la proximité institutionnelle à une seule dimension cognitive renvoyant à une vision partagée du monde ; nous ajoutons à la définition de la proximité institutionnelle une dimension politique régulatrice qui attribue des rôles à des acteurs hétérogènes afin d'apaiser transitoirement les conflits » (Talbot, 2008, p.13, trad. libre). Pour les institutionnalistes, les interactions vont ensemble avec les institutions alors qu'elles peuvent se passer des règles (Bezzon et Levy, 2020). L'institution, dans sa dimension politique, joue un rôle d'arbitrage dans les relations de partage entre acteurs et permet l'atteinte d'objectifs communs. Elle contribue à la régularisation des dérives de la dimension cognitive de la proximité, lui sert de complémentarité. Par conséquent, il est alors possible pour des individus d'interagir cognitivement tout en étant politiquement impliqués dans la société.

Les institutionnalistes en profitent pour dépasser la conception dite traditionnelle de la proximité organisationnelle (Kirat et Lung, 1995) pour la considérer comme une forme particulière de proximité institutionnelle. Plus précisément, la proximité organisationnelle revue en contexte institutionnel consiste « pour des acteurs à priori hétérogènes à intégrer la communauté cognitive, c'est-à-dire à accéder à la mémoire de l'organisation composée de ressources cognitives, et à intégrer la communauté politique, c'est-à-dire à s'insérer dans la structure de pouvoir » (Talbot, 2008, p.17, trad. libre). Elle est considérée comme un prolongement factuel de la proximité institutionnelle selon Beaurain et Brullot (2011) à la suite de North (1990).

On retiendra qu'en plus de statuer sur l'existence commune d'une proximité géographique, la thèse institutionnaliste est reconnue comme le versant de l'économie de la proximité qui effectue toute une prise en compte du rôle et de l'importance de l'institution dans la proximité.

Ecole française	Ecole hollandaise
<p>1. Pensée interactionniste :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Proximité géographique (recherchée ou subie) -Proximité organisée (logique d'appartenance ou de similitude) 	<ul style="list-style-type: none"> -Proximité géographique -Proximité organisationnelle -Proximité institutionnelle -Proximité sociale -Proximité cognitive
<p>2. Pensée institutionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Proximité géographique -Proximité organisationnelle -Proximité institutionnelle 	

Tableau 1 – Schéma des approches de l'économie de la proximité selon la littérature

2. Proximités : des limites évidentes

C'est désormais connu dans la littérature : deux courants majeurs, parfois antagonistes, dominent la pensée théorique de l'école française de la proximité : le postulat des interactionnistes et celui des institutionnalistes. L'un est tributaire de deux formes de proximité, l'autre est tributaire de trois formes. Le rôle attribué aux institutions dans la définition du contexte au sein duquel s'inscrivent nécessairement les coordinations entre acteurs permet nettement de les distinguer (Beurain et Brulot, 2011).

Chez les interactionnistes, les institutions sont réduites uniquement à leurs dimensions cognitives tandis qu'elles sont d'ordre cognitivo-politique dans la pensée institutionnaliste. Toutefois, les deux courants seraient proches, du moins dans la thèse dite traditionnelle des institutionnalistes. Le rapprochement s'aligne avec la subdivision de la proximité organisée en deux sous-catégories : l'une liée à l'appartenance, qui peut correspondre à la proximité organisationnelle, et l'autre liée à la similitude qui se rapproche de la proximité institutionnelle (Gilly et Lung, 2005). Ces derniers affirment que les postures interactionnistes et institutionnalistes convergent plus qu'elles ne divergent d'autant plus qu'elles partagent non seulement des similarités mais on retrouve pratiquement les mêmes auteurs de part et d'autre. L'existence de positions diverses ne constitue donc pas

un frein à l'économie de la proximité mais est plutôt un signe de maturité pour ladite théorie.

Par ailleurs, le caractère polysémique du concept nous interpelle. Certes, ses dimensions géographique et organisée (ou organisationnelle et institutionnelle) sont les plus conceptualisées dans la littérature mais ne suffisent pas car il s'avère difficile de catégoriser le nombre de proximités que l'on peut retrouver dans un réseau d'acteurs. En effet, la proximité est parfois vouée à tout et tout devient de la proximité. Bouba-Olga et Grossetti (2008) revendiquent une perspective socio-économique (ressources et coordination) de la proximité tandis que Boschma (2005) se distingue par l'ajout des dimensions sociale et cognitive. D'autres encore (Jespersen et collab., 2017; Marek et collab., 2017; Rallet, 2002) mènent tout droit vers une conception délibérée de proximités à l'infinie : proximité technologique, affective, relationnelle, fonctionnelle, de métier, etc. La liste n'étant pas exhaustive, il va de soi que chacun semble avoir sa manière d'appréhender les formes de proximités selon sa conception et son contexte.

2.1 Proposition d'un modèle de l'économie de la proximité revisité

L'économie de la proximité souffre d'un manque de stabilisation et d'uniformisation de ses concepts pré-établis. Une telle dispersion dans la conception et

l'interprétation de la théorie ne permet pas de l'appréhender correctement ni de cerner ses contours. Les auteurs qui revendiquent une pluralité de proximités outre celles développées dans les pensées interactionniste et institutionnaliste doivent se rendre compte que tout commence par l'institutionnalisation. Ainsi, lorsqu'on a tendance à parler de proximité sociale ou cognitive, c'est parce que nous sommes en présence d'une organisation. Les acteurs se rapprochent donc selon un cadre organisationnel.

Nous concevons l'organisation comme le regroupement de deux ou plusieurs entités (individuelles ou collectives) qui interagissent pour l'atteinte d'objectifs communs. Dans toute organisation, peuvent se retrouver des individus avec une certaine similitude dans le métier, les croyances et valeurs, les domaines d'expertise, le matériel et le savoir-faire. À partir de là peuvent émerger des formes de rapprochements liés aux similitudes susmentionnées. Or, toutes ces formes de rapprochement qui peuvent en découler, renvoient à la proximité de base, c'est-à-dire celle de l'organisation (ou proximité organisationnelle). Les individus sont susceptibles d'interagir parce qu'ils partagent le social, le métier, la compétence, la technologie et se reconnaissent au sein d'une même organisation.

Donc toute autre proximité qui prend naissance à partir de l'organisation n'est qu'une ramification de la proximité organisationnelle. En outre, étant donné que l'organisation de même que le réseau peuvent d'une part renvoyer à l'institution (Lauriol et collab., 2008), la proximité organisationnelle elle-même s'engouffre dans la proximité institutionnelle, confortant davantage la pensée institutionnaliste de la proximité : « il n'y a pas de proximité organisationnelle génératrice de coordination sans une certaine dose de proximité institutionnelle, indispensable à la coordination d'agents indépendants » (Pecqueur et Zimmermann, 2004, p. 30).

Certes, les dimensions de la proximité ne sont pas figées, mais des appellations à tout ou rien, l'imagination superficielle de toute une série de proximités ou encore des tentatives anodines de conceptualisation d'autres formes de proximités, obstruent la progression de la théorie et ne permettent pas aux usagers d'en saisir les contours. Le lecteur doit savoir que toute autre forme de proximité imaginée

ou conçue n'est qu'une ramification basée sur un contexte que l'auteur aurait choisi et doit être réintégrée dans les postulats de départ (interactionniste ou institutionnaliste).

Par conséquent, nous défendons la thèse selon laquelle il n'existe que deux grandes catégories de proximités : géographique et institutionnelle (**I**). Notre hypothèse de base est que l'organisation est une institution (**I**) et que toutes les autres formes de proximités hors géographique qui s'y rapportent sont un élément de la proximité mère, c'est-à-dire la proximité institutionnelle (**I**).

$$\text{Économie de la proximité} = \text{proximité géographique} \\ + \text{proximité institutionnelle}$$

Pour justifier notre hypothèse, nous partons de trois constats théoriques :

Premièrement, cette relation permet de distinguer l'institution (**I**) constituée d'organisations à l'institution (**i**) elle-même constituée de normes, règles et de valeurs (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Les normes et valeurs ont une dimension cognitive (Boschma, 2005) qui peut-être incluse dans ce que certains appellent la proximité institutionnelle (**i**) (Kirat et Lung, 1995). Cette proximité institutionnelle (**i**) est donc un élément de la proximité institutionnelle (**I**), elle évolue plutôt sous une forme de sous-dimension mais ne doit pas être décréetée en tant que proximité globale.

Deuxièmement, certains parlent de l'existence d'une forme de proximité sociale, la concevant en termes de relations socialement encadrées entre des agents (Boschma, 2005). Toutefois, ces relations s'articulent à des plans intraorganisationnel ou interorganisationnel et ne peuvent survenir sans l'existence d'organisation qui lie les agents. Donc, la proximité sociale est une sous dimension de la proximité organisationnelle qui elle-même s'intègre dans la proximité institutionnelle (**I**) : l'organisation est une institution (**I**) :

$$\text{Proximité institutionnelle (I)} = \text{proximité institutionnelle} \\ \text{(i) / cognitive} + \text{proximité organisationnelle (sociale)}$$

Troisièmement, d'autres auteurs prônent l'existence de proximités technologique, affective, relationnelle, etc (Jespersen et collab., 2017; Marek et collab., 2017;

Rallet, 2002) de ressources et de coordination (Bouba-olga et Grossetti, 2008) toujours en dehors des postulats de départ (interactionniste et institutionnaliste). Or, nous le savons, ces différentes proximités ne peuvent survenir sans l'existence d'une organisation qui lie au moins deux agents. Par conséquent, les proximités technologique, affective, relationnelle, de ressources, etc constituent des sous dimensions de la proximité organisationnelle :

$$\text{Proximité organisationnelle} = \text{Proximités sociale} + \text{technologique} + \text{affective} + \text{relationnelle} + \text{fonctionnelle} + \text{ressources} + \text{etc.}$$

Par conséquent, notre modèle de l'économie de la proximité revisité :

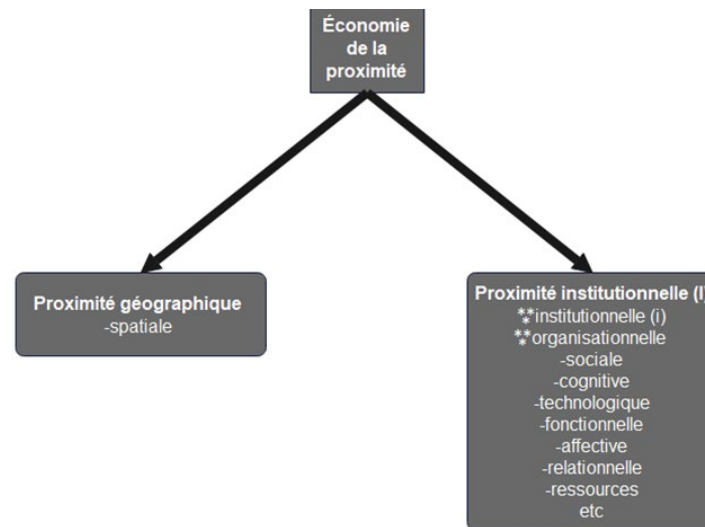


Figure 1 – Nouveau modèle de l'économie de la proximité proposé

Pour lire le modèle, il faut raisonner en termes de variables : l'économie de la proximité constitue la variable dépendante, la proximité géographique constitue une variable indépendante et la proximité institutionnelle (I) est une variable indépendante par défaut. Cette dernière englobe deux sous-variables : institutionnelle (i) et organisationnelle. La variable organisationnelle est multidimensionnelle et peut inclure entre autres du social aux ressources, selon l'existence d'autres types de rapprochement pouvant lier des acteurs.

La lecture de ce modèle permet de cerner les prises de positions dans l'école française (interactionnistes et institutionnalistes) et hollandaise (Boschma, 2005) pour un retour à l'orthodoxie institutionnaliste de la proximité.

2.2 Prise en compte des relations sociales dans les actions économiques

Par ailleurs, l'autre limite adossée à la portée de l'économie de la proximité est qu'elle ne va pas très loin dans l'explication de l'encastrement des actions économiques des acteurs territoriaux dans des relations sociales. Elle se distingue uniquement par une tentative d'explication des interdépendances individuelles ou d'entreprises par des rapprochements géographique et organisationnel. Les réalités sous-jacentes de ce que certains labélisent sous formes de proximité cognitive et sociale se rapportant à des relations de confiance, d'amitiés ou d'interconnaissances entre acteurs (Boschma, 2005; Bel, 2007; Gosse et Sprimont, 2010) ne suffisent pas pour comprendre et expliquer la dynamique sociale dans laquelle s'insèrent les relations entre acteurs. Cela laisse supposer que la proximité, telle qu'elle est appréhendée dans

la littérature serait réduite à une échelle de rapprochement à géométrie variable entre acteurs qui rend facile la coopération aussi bien dans les processus de production que dans d'autres domaines. Du moins, elle ne s'invite, ne s'efforce, ni ne vise à expliquer l'enrôlement des actions économiques dans le social.

Pourtant, toute action économique est encadrée dans des faits sociaux qu'il convient de décortiquer (Granovetter, 1985). Dès lors, cette limite de l'économie de la proximité peut être comblée par la mobilisation de l'approche par les réseaux sociaux (Baret et collab., 2006) qui permettrait de véritablement asseoir les bases de la compréhension de l'insertion des faits économiques dans les réalités sociales au sein des réseaux ou organisations.

Conclusion

L'objectif de cet article était de poser un regard critique sur la théorie de l'économie de la proximité. Les courants majeurs de l'école française (approches interactionniste et institutionnaliste) s'accordent sur l'existence d'une proximité géographique, mais ils divergent sur la place accordée aux institutions. L'école hollandaise ainsi que d'autres prétendants contribuent au morcellement de la proximité en plusieurs catégories : socio-économique, cognitive, technologique, etc. On peut alors retenir que tout autre type de proximité, hors géographique, peu importe la façon dont il est nommé, n'est qu'une ramification de la proximité organisationnelle, elle-même institutionnelle. Le modèle revisité de l'économie de la proximité que nous avons proposé vise à dépasser les limites gênantes de la théorie et à l'insérer dans une dynamique simpliste et institutionnelle.

RÉFÉRENCES

- Angeon, V., Caron, P. et Lardon, S. (2006). Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus? *Développement durable et territoires*, dossier 7. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.2851>
- Barabel, M., Chabault, D., Meier, O. et Tixier, J. (2009). La dynamique de territoire et l'évolution d'un pôle de compétitivité : le cas de Cosmetic Valley. *Management & avenir*, 5(25), 144-163. <https://doi.org/10.3917/mav.025.0144>
- Baret, C., Huault, I. et Picq, T. (2006). Management et réseaux sociaux : jeux d'ombres et de lumières sur les organisations. *Revue française de gestion*, 163, 93-106. <https://doi.org/10.3166/rfg.202.79-96>
- Beaurain, C. et Brulot, S. (2011). L'écologie industrielle comme processus de développement territorial : une lecture par la proximité. *Revue d'économie régionale & urbaine*, 2, 313-340. <https://doi.org/10.3917/reu.112.0313>
- Bel, M. (2007). Formation et territoire : des approches renouvelées. *Formation emploi*, 97, 67-80. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.1698>
- Bezzon, B. et Levy, R. (2020). Le rôle des différentes proximités pour construire des relations d'affaires dans un cluster : le cas du SPL Mecanic Vallée. *Management international*, 24(1), 43-55. <https://doi.org/10.7202/1069093ar>
- Boschma, R. (2005). Proximity and innovation: A critical assessment. *Regional Studies*, 39(1), 61-74. <https://doi.org/10.1080/0034340052000320887>
- Bouba-Olga, O. et Grossetti, M. (2008). Socio-économie de proximité. *Revue d'économie régionale & urbaine*, 3, 311-328. <https://doi.org/10.3917/reu.083.0311>
- Caron, A. et Torre, A. (2006). Vers une analyse des dimensions négatives de la proximité. *Développement durable et territoires*, dossier 7. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.2641>
- Chabaud, D., Ehlinger, S. et Perret, V. (2006). Pôles de compétitivité : enjeux et interrogations tirés des expériences des districts industriels et des clusters. *Cahier du Cermat*, 19(136). <https://shs.hal.science/halshs-00536781/document>
- Dampérat, M. (2006). Vers un renforcement de la proximité des relations client. *Revue française de gestion*, 162(3), 115-125. <https://doi.org/10.3166/rfg.162.115-126>

- Defélix, C., Degruel, M., Le Boulaire, M. et Retour, D. (2013). Élargir la gestion des ressources humaines aux dimensions du territoire : quelles réalités derrière les discours? *Management & avenir*, 59, 120-138. <https://doi.org/10.3917/mav.059.0120>
- Doré, G. (2018). La proximité au prisme du débat entre « conventionnalistes » et « régulationnistes » : un institutionnalisme sans institutions? *Revue d'économie régionale & urbaine*, 5-6, 967-991. <https://doi.org/10.3917/relu.185.0967>
- Emin, S. et Sagot-Duvauroux, D. (2016). L'émergence de dynamiques coopératives : l'exemple d'un réseau d'entreprises créatives co-localisées – Une approche par l'économie des proximités. *Géographie, économie, société*, 18(4), 525-550. <https://doi.org/10.3166/ges.18.525-550>
- Gilly, J.-P. et Lung, Y. (2005). Proximités, secteurs et territoires. *Cahiers du GRESE*, 09. https://www.researchgate.net/publication/5081573_Proximities_industries_and_territories_In_French
- Gosse, B. et Sprimont, P. A. (2010). Rétrospective de la structuration d'un pôle de compétitivité : une analyse par le concept de proximité. *Management & avenir*, 6(36), 13-34. <https://doi.org/10.3917/mav.036.0013>
- Granovetter, M. (1985). Economic action and social structure: The problem of embeddedness. *American Journal of Sociology*, 91(3), 481-510. <https://doi.org/10.1002/9780470755679.ch5>
- Jespersen, K., Rigamonti, D., Berg Jensen, M. et Bysted, R. (2017). Analysis of SMEs partner proximity preferences for process innovation. *Small Business Economics*, 51, 879-904. <https://doi.org/10.1007/s11187-017-9969-0>
- Kirat, T. et Lung, Y. (1995). Innovations et proximités : le territoire, lieu de déploiement des ressources d'apprentissage. Dans N. Lazaric et J.-M. Monnier (dir.), *Coordination économique et apprentissage des firmes* (p. 206-227). Economica.
- Lauriol, J., Perret, V. et Tannery, F. (2008). L'espace et le territoire dans l'agenda de recherche en stratégie. *Revue française de gestion*, 34(184), 181-198. <https://doi.org/10.3166/rfg.184.181-198>
- Marek, P., Títze, M., Fuhmeister, C. et Blum, C. (2017). R&D collaborations and the role of proximity. *Regional Studies*, 51(12), 1761-1773. <https://doi.org/10.1080/00343404.2016.1242718>
- North, D. C. (1991). Institutions. *Journal of Economic Perspectives*, 5(1), 97-112. <https://www.jstor.org/stable/1942704>
- Pecqueur, B. et Zimmermann, J.-B. (2004). *Économie de proximité*. Hermès-Lavoisier.
- Rallet, A. (2002). L'économie de proximités : propos d'étape. *Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, 33, 11-25. <https://hal.science/hal-01231641>
- Rallet, A. et Torre, A. (2004). Proximité et localisation. *Économie rurale*, 280, 25-41. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2004.5470>
- Talbot, D. (2005). Les proximités, entre contrainte et libération de l'action : le cas d'EADS. *Économie et institutions*, 6-7, 153-180. <https://doi.org/10.4000/ci.939>
- Talbot, D. (2008). Les institutions créatrices de proximités. *Revue d'économie régionale & urbaine*, 3, 289-310. <https://doi.org/10.3917/relu.083.0289>
- Talbot, D. et Kirat, T. (2005). Proximité et institutions : nouveaux éclairages. *Économie et institutions*, 6-7, 9-15. <https://doi.org/10.4000/ci.882>
- Torre, A. (2000). Économie de la proximité et activités agricoles et agro-alimentaires. *Revue d'économie régionale & urbaine*, 3, 407-426. <https://hal.inrae.fr/hal-02685313>
- Torre, A. (2002). Réflexions sur la proximité. Dans L. Vodoz (dir.), *NTIC et territoires*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Torre, A. (2006). Clusters et systèmes locaux d'innovation : un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des connaissances à l'aide des catégories de l'économie de la proximité. *Région et Développement*, 24, 15-44. <https://ideas.repec.org/a/tou/journl/v24y2006p15-43.html>
- Torre, A. (2009). Retour sur la notion de proximité géographique. *Géographie, économie, société*, 11(1), 63-74. <https://doi.org/10.3166/ges.11.63-73>

- Torre, A. (2014). Relations de proximité et comportements d'innovation des entreprises des clusters : le cas du cluster de l'optique en Île-de-France. *Revue française de gestion*, 5(242), 49-80. <https://doi.org/10.3166/rfg.242.49-80>
- Torre, A. et Talbot, D. (2018). Proximités : retour sur 25 années d'analyse. *Revue d'économie régionale & urbaine*, 5-6, 917-936. <https://doi.org/10.3917/relu.185.0917>
- Zimmermann, J.-B. (2008). Le territoire dans l'analyse économique : proximité géographique et proximité organisée. *Revue française de gestion*, 4(184), 106-118. <https://doi.org/10.3166/rfg.184.105-118>